

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Vendredi
2019 (14)
13 décembre

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 13 décembre 2019, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola
Chantale Perreault

André Lafrenière
Siège # 6 vacant

Est absente la mairesse Madame Isabelle Parent

Sous la présidence de Son Honneur le maire suppléant, Monsieur Bertrand Taillefer.

La directrice générale, Madame Chantal Soucy, est également présente.

Monsieur le maire suppléant procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

19-252

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

- que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-253

3. Adoption du procès-verbal du 08 novembre 2019 et du 15 novembre 2019 (extraordinaire)

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

- que le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 novembre 2019 et celui de la séance extraordinaire du 15 novembre 2019 soient et sont adoptés dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

4.1 Dépôt de la Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil [n/d 107-180]

Je, Chantal Soucy, directrice générale, dépose le document SM-70 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, intitulé *Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil*, remis par:

- Isabelle Parent

- Julie-Anne Cousineau
- Bertrand Taillefer
- Lucie Vignola
- André Lafrenière
- Chantale Perreault.

4.2 Conseiller siège 6: démission [n/d 107-180]

Je, Chantal Soucy, directrice générale, transmets aux membres du conseil, la vacance du siège # 6 occupé par monsieur Patrick Gautschi, en date du 06 décembre 2019.

5. Dépôt du rapport financier

Aucun rapport financier à déposer.

19-254

6. Adoption des comptes à payer au montant de 75 927,37\$

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

- que la liste des comptes à payer, au montant de **75 927,37\$**, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

12765*	Bell Canada	152.24
12766	Club Motoneige N.D.M.	2 192.07
12767*	Compo Recycle	34 476.61
12768*	Conteneur Recycle Inc.	5 974.86
12769*	Fleettél Inc.	76.48
12770*	Fonds d'information sur le territoire	92.00
12771*	Juteau Ruel Inc.	1 107.47
12772	Kinadapt	948.00
12773*	L'Union-Vie	4 662.62
12774*	MRC de la Matawinie	1 949.96
12775*	Pitnetworks	574.88
12776*	Rogers	89.44
12777*	Société Canadienne des Postes	96.65
12778*	Syndicat Canadien de la fonction publique	756.50
12779	CHÈQUE ANNULÉ	0.00
12780	CHÈQUE ANNULÉ	0.00
12781*	Bell Canada	342.14
12782	Petite Caisse	1 000.00
12783*	Fleettél Inc.	22.80
12784*	Fonds d'information sur le territoire	32.00
12785	Labarre Joanne	123.00
12786	Manoir de la Rivière Dufresne	3 074.46
12787	Ministre des Finances	47.00
12788*	Société Canadienne des Postes	96.65
12789	Association des lacs Castor et Galipeau	260.00
12790	Animation Richard Lacroix	404.71
12791	Animagerie Inc.	1 264.73
12792*	Conteneur Recycle Inc.	1 424.56
12793*	Jobert Inc.	67 222.23

12794	L'Entre-Jeux Inc.	722.93
12795*	L'Union-Vie	2 248.33
12796*	MRC de la Matawinie	16 312.59
12797*	Purolator Inc.	5.39
12798*	Syndicat Canadien de la fonction publique	448.49
12799	Chambre de commerce de Saint-Donat	240.00
12800	L'Entre-Jeux Inc.	48.61
12801 à 12830	inclusivement, chèques annulés problème d'impression	0.00

*Total des incompressibles: 138 164.89\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

19-255

8.1 Dossier matricule 5921-73-2170

ATTENDU La réforme cadastrale;

ATTENDU QUE Cette réforme a engendré des regroupements de dossiers;

ATTENDU QUE Ces regroupements ont généré des taxes et intérêts à payer pour ce matricule,

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise une radiation de taxes au montant de 379,76\$ ainsi que les intérêts au montant de 69,52\$, pour le dossier matricule 5921-73-2170, puisque ces montants résultent d'un regroupement de dossiers provenant de la réforme cadastrale.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-256

8.2 Crévale: Renouvellement de la certification OSER-JEUNES [n/d 114-230]

ATTENDU QUE Crévale (Comité régional pour la valorisation de l'éducation) offre à la Municipalité de renouveler sa certification OSER-JEUNES;

ATTENDU QUE Le renouvellement de cette certification permet non seulement le déploiement efficace du programme, mais rappelle également à tous que, collectivement, nous choisissons que la persévérance scolaire et la réussite éducative de chaque jeune Lanaudois demeurent une priorité régionale,

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de la certification OSER-JEUNES, au montant de 100,00\$, pour la période du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-257

8.3 Toponyme "chemin Pointe Mauborgne" [n/d 703-101]

ATTENDU QUE Le conseil municipal a reçu une demande de madame Marie Chantal Mauborgne afin de faire modifier le nom d'une rue;

ATTENDU QUE Cette demande vise la substitution du "chemin de la salle" par le toponyme " chemin Pointe Mauborgne", en souvenir et honneur de son grand-père Camille Mauborgne Senior, le tout premier pionnier du lac Georges;

ATTENDU QUE Le conseil municipal a reçu la liste d'appuis des résidents concernés, telle qu'il l'avait demandée,

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le changement suivant:
 - ancien nom: chemin de la Salle
 - nouveau nom: Pointe Mauborgne.
- qu'une copie de la résolution soit envoyée à la Commission de toponymie du Québec.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-258

8.4 Association du Lac Blanc / Rivière Ouareau: demande d'acquisition terrain plage du Lac Blanc [n/d 114-100]

ATTENDU QUE Le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles est propriétaire du terrain situé au bout du chemin de la plage, communément appelé plage du lac Blanc;

ATTENDU QU' Il est urgent et primordial de contrôler les embarcations qui se retrouvent sur le lac Blanc par l'entrée de la plage afin de faire respecter les articles 6 et 7 du règlement municipal R-203 sur le lavage des bateaux,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci dépose une demande auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles afin d'acquérir le terrain situé au bout du chemin de la plage, communément appelé plage du lac Blanc, et ainsi faciliter le suivi des dossiers afin de faire respecter les

articles 6 et 7 du règlement municipal R-203 sur le lavage des bateaux.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-259 **8.5** **Fondation Cégep Joliette [n/d 207-130]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise une contribution financière au montant de 100,00\$ à la Fondation Cégep Joliette afin de les aider à offrir des programmes de formations diversifiés et ainsi éviter la migration de nos jeunes vers les centres urbains.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-260 **8.6** **Centre de prévention du suicide de Lanaudière [n/d 114-400]**

ATTENDU QUE Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) est le seul organisme reconnu dans la région pour intervenir auprès de personnes ou de groupes aux prises avec un problème lié au suicide,

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci soutienne financièrement le Centre de prévention du suicide de Lanaudière pour un montant de 100,00\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-261 **8.7** **Gala de la Goutte d'Or 2020 [n/d 803-130]**

ATTENDU QUE L'école secondaire des Chutes de Rawdon sollicite la Municipalité pour un support financier afin de réaliser le *Gala de la Goutte d'Or 2020*;

ATTENDU QUE Le gala récompense les élèves qui se sont distingués quant à leurs efforts, tant au niveau académique qu'au plan des activités étudiantes,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci contribue à la réalisation du *Gala de la Goutte d'Or 2020* en offrant une commandite au montant de 150,00\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-262 **8.8** **Calendrier des séances du conseil [n/d R-144]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

- que suivant l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année et fixer le jour et l'heure du début de chacune de ces séances ;
- que le calendrier, ci-après, a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020 qui se tiendront le **deuxième** vendredi du mois et qui débiteront à 19h30 :

10 janvier	09 avril (jeudi)	10 juillet	09 octobre
14 février	08 mai	14 août	13 novembre
13 mars	12 juin	11 septembre	11 décembre

Adopté unanimement par les conseillers.

19-263 8.9 Liste de personnes endettées [n/d 208-132 2019]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

- que la directrice générale soit et est autorisée à prendre les procédures nécessaires auprès des personnes endettées envers la Municipalité, selon la liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

19-264 9.2 Service des incendies: achats

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

- que le conseil municipal autorise l'acquisition de pneus pour l'autopompe incendie, chez Nicoletti Pneus et Mécanique, au coût estimé de 4 888,90\$, installation incluse et taxes en sus.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

19-265 10.2 Soumissions abat-poussière [n/d 401-111]

ATTENDU QUE La Municipalité a reçu les deux (2) soumissions suivantes concernant l'épandage et la fourniture d'abat-poussière:

Compagnie	Quantité (litre)	Taux	Prix (taxes incluses)
-----------	------------------	------	-----------------------

Multi Routes	25 758 45 000	0,275 (prix 2019) 0,295	23 407,12\$	Net 30 jours
Entreprises Bourget	70 000	0,3699	29 770,48\$	

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

- que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci retienne les services de Multi Routes concernant l'épandage et la fourniture d'abat-poussière, soit le chlorure de calcium 35% liquide, produit certifié BNQ 2410-300, selon le descriptif du tableau ci-haut.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11.0 Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

14.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur les arts et la culture

Varia

19-266

16. **Ajournement de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

- que la présente séance soit et est ajournée au 20 décembre 2019, à la suite de l'assemblée extraordinaire du budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #19- 254, 19-255, 19-256, 19-259, 19-260, 19-261, 19-264, 19-265.

Chantal Soucy, Directrice générale

13 personnes
Fin de la session 20h

Bertrand Taillefer, Maire suppléant

Chantal Soucy, Directrice générale